

Négociation sur les périodes rouges et vertes 2010 de la filière péage

- Suite à la réunion CE du 28 juillet, la CFDT a tenu à vous informer de la situation.
- De son côté, la direction a diffusé une information revenant sur le contexte de cette négociation.

MISE AU POINT

Parlons d'abord de la négociation !

La DRE a envoyé aux organisations syndicales le 22 juin 2009 une partie des documents (le calendrier des saisons) pour la réunion prévue...le lendemain.

Quand la direction affirme que la C 80 prévoit de calquer les périodes rouges et vertes sur celles des saisons, elle oublie de dire que les années précédentes, nous avons décidé d'un commun accord notamment pour ne pas défavoriser les salariés de certains districts par rapport à d'autres, de ne pas lier ces calendriers.

Alors, si elle est toujours d'accord pour la séparation de ces calendriers ; pour quelles raisons la DRE revient-elle aujourd'hui sur ce principe ou du moins tente de faire croire que sa proposition est plus favorable ?

La direction ne doit pas non plus oublier la souplesse donnée par les organisations syndicales pour déterminer ces périodes de saisons.

Augmentation du nombre de semaines rouges pendant la saison estivale.

Les calendriers 2008 et 2009 ne comportaient que les périodes des vacances scolaires d'été.

La direction affirme que cette modification du calendrier en 2010 correspond aux besoins notamment par rapport au trafic.

A notre demande sur les évolutions de trafic sur ces 2 dernières années qui pourraient justifier cette augmentation sensible, nous n'avons eu aucune réponse !

De toute manière, ce point aurait mérité en amont de cette réunion au moins un dialogue avec les organisations syndicales plutôt que de le découvrir à la lecture du calendrier.

Nous ne pouvons croire que la direction avait imaginé que cette augmentation passerait inaperçue et sans réaction ?

Et maintenant ?

Il est encore temps de se rasseoir à la table des négociations pour tenter de trouver un compromis.

Au final et dans le cas contraire, cet imbroglio pénalisera les salariés et le dialogue social ne sortira pas renforcé de toutes ces péripéties.

La balle est maintenant dans le camp de la direction.